

CONSEIL DE QUARTIER DE SAINT FLORENT

ENVOYE LE 8.12.09

Direction de la Vie Citoyenne Service Participative

Relevé de conclusions du conseil de quartier du 21 octobre 2009

Co-Présidents: Gaëlle MANGIN, Francis MATHIEU.

Elus municipaux: Amaury BREUILLE; Nicolas MARJAULT; Jacques TAPIN; Gérard ZABATTA.

<u>Membres</u>: Joëlle AUMONIER; Béatrice AVRIL; Agnès CANTIN; Florian DESCOURTIEUX; Jacques DUBE; Emilie DUDOUIT; Gaëlle FLEURY; Jean-Claude GAUDIN; Francette GIRAUD; Yannick KERVRAN; Jean-Michel MINIOT; Sylvie MIOT; Valérie NICOLE; Rémy PERRIN; Jean-Paul RICHET; Jacques THIOLLET.

Service Vie Participative et Mairie de quartier : Sabrina ROUSSEAU (Assistante Conseils de Quartier).

Excusés: Jacques ARTHUR; Jean-Louis CASSETTE; Roland COLLOT; Sylvie DUPUIS DULUC; Claude EPAMINONDAS; Guillaume JUIN; Gérard MACKE; Alain PIVETEAU; Philippe RONDONNET.

<u>Absents</u>: Olivier BERNAUDEAU; Ghislaine BERTHEAU; David BODIN; Françoise BUREAU; Sylvie DUBUC; Danièle GANDILLON; Henri GARNAUD; Jean-Michel GOMES-TEIXEIRA; Mireille GUERINEAU; Fanny JESIORSKI; Isabelle LABROUSSE; François LECHAT; François NAUD; Alain ROBERT; Hugues ROUMEZIN; Michel TOURNIE; Nicolas VIDEAU.

Public: 35 personnes.

Ordre du jour :

- Approbation du relevé de conclusions du CQ du 14 avril 2009,
- Présentation de l'aménagement paysager de l'échangeur RD611/RD650, Avenue Saint Jean d'Angély,
- Point sur l'avancement du dossier de la place Georges Renon,
- Point sur les dossiers en cours,
- Rapport des commissions,
- Questions et informations diverses.

1/ Approbation du relevé de conclusions du 14 avril 2009

Le relevé de conclusions est approuvé à l'unanimité.

2/ Présentation de l'aménagement paysager de l'échangeur RD611/ RD650, Avenue Saint Jean d'Angély



1- Présentation du projet

- Ce réaménagement à l'entrée de la Ville a été demandé par le Conseil de quartier en 2007. Un cabinet d'études a été nommé.
- La partie remodelée à côté du bassin d'orage : 13 000 m3 de déblais, modelé en pente douce des espaces compris à l'intérieur de l'échangeur
- Remodelage : apport de matériaux pour adoucissement de la pente (terre végétale), engazonnement du site prévu en 2010 et

plantation de végétaux (essences locales) afin de revaloriser l'entrée de Niort.

2- Planning de travaux:

- o Juin 2009 : réalisation du modelé
- Automne 2009 : Proposition de visite sur site avec la commission en charge des Espaces verts du Conseils de quartier de Saint Florent.
- Automne 2009 ou printemps 2010 : engazonnement et plantations
- o Début 2010 : réalisation des 2 giratoires.

3- Remarques:

- Des pistes cyclables sont-elles prévues ?

Non, le Conseil général n'a pas prévu de pistes cyclables.

- Pourquoi ?

Car il est inutile de faire des morceaux de bandes cyclables un peu partout dans la Ville et qui au final, ne seront jamais reliées.

- Le chemin du IIIè Millénaire passe non loin du deuxième rond point. Il sera peut être bien de réfléchir à un moyen de sécurisation à cet endroit pour les piétons.

3/ Point sur l'avancement du dossier de la Place Georges Renon par Amaury Breuille et Francis Bonnin

Planning:

Début des travaux : décembre 2009
Durée des travaux : 5 à 6 mois

- Fin des travaux : été 2010

- Les travaux commenceront par le côté gauche de la place : côté boulodrome.
- Appel d'offres: passé au Conseil municipal d'octobre 2009
- Marché : en cours
- Entreprise chargée des travaux : Poitou Hydro Culture

Un comité de suivi va être créé, composé de 2 ou 3 personnes (membres du groupe de travail de la Place Georges Renon). Ce comité rencontrera deux ou trois fois les services afin de faire suivre les informations auprès du Conseil de quartier.

Remarques:

- Les auto-écoles et les autocaristes sont-ils prévenus ?
- * Le service de l'Etat est au courant. Les autocaristes ont été identifiés et avertis. Le nouveau point de départ sera Noron.
- La remorque publicitaire d'une auto-école sera-t-elle enlevée ? Elle est stationnée depuis des années sur la place.
- * Ce stationnement est considéré comme de l'abus de stationnement. La fourrière peut intervenir.
- Que vont devenir les cubos ?
- * Ils seront déplacés et intégrés dans le projet.

4/ Point sur les dossiers

- Carrefour Louis Tardy/ Saint Symphorien: Il est prévu un aménagement provisoire en attendant le définitif qui prendra environ 2 ans (Etudes longues et travaux plus lourds). Compte tenu de la dangerosité et de l'urgence, un aménagement provisoire va être réalisé. * 2 sous carrefours seront réalisés au lieu d'un seul afin de réduire les emprises et casser la vitesse, en mettant en place un système de chicanes, 2 carrefours séparés et des îlots de protection.

Cet aménagement sera réalisé d'ici la fin de l'année 2009 (novembre / décembre).

Coût : 50 000€.

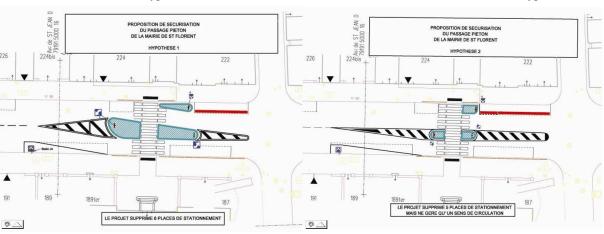
Les 50 000€ qui ont été attribués à la Grande Rue de la Tranchée seront basculés sur les travaux de l'aménagement du carrefour <u>Vote de principe</u> : Pour : 16 / Abstention : 1 / Contre : 0

Un point sera fait à la rentrée 2010, afin de savoir si cet aménagement apporte une réelle sécurisation.

- Aménagement devant la Mairie de quartier, Avenue Saint Jean d'Angély : une étude vient d'être réalisée avec îlots séparateurs de protection pour les piétons en traversée : 2 hypothèses sont présentées.

Hypothèse n°1:

Hypothèse n°2:



Cet aménagement :

- supprime 6 places de stationnements,

Cet aménagement :

- supprime 5 cases de stationnement,

- un îlot central pour casser la vitesse et ainsi sécuriser les piétons - ne gère qu'un sens de circulation.

Avis du CQ: l'hypothèse n°1 paraît plus efficace en terme de sécurité et contraint davantage les véhicules à ralentir.

Vote:

Hypothèse 1 : POUR à l'unanimité.

Une fiche de proximité a été établie ce soir.

Réalisation: en mars – avril 2010.

Coût: environ 10 000€

Durée : une semaine selon la météo

- Rue de la Broche : demande de marquage au sol de places pour handicapés près du cimetière.
- ▶ Projet présenté par Francis Bonnin, sous réserve d'accord de la commission d'accessibilité (date à fixer)
- Carrefour de l'av. Jean Moulin/ St Jean d'Angély : demande de rafraîchissement de l'espace vert.
- Av. de la Rochelle : lancer une concertation inter quartier sur cette avenue entre les riverains, les CQ du Clou-Bouchet, du Centre-ville et de Saint-Florent.
- Carrefour Jean Jaurès/ Pèlerins : demande d'un deuxième abribus.
- ▶ un abribus a été installé courant novembre 2009 dans le sens vers la rue des Pélerins.

5/ Rapports des commissions

- Commission « Espaces publics » :
 - Rue Camille Desmoulins : demande d'un enrochement sommaire sur un potager en friche, près de l'église.
 - Rue Jean Jaurès : Passage piétons au niveau du n°84 : réalisé
 - Carrefour Berthet/ Saint Symphorien : demande de suppression du poteau électrique : une demande a été effectuée auprès d'ErDF. Le service est en attente du chiffrage de l'opération.
 - Carrefour Jean Jaurès/ Pèlerins : demande d'un abri-bus supplémentaire en direction du Centre-ville : posé en novembre 2009.
 - Angle rue Saint Symphorien/ Bd Jean Moulin : la bouche d'égout est plus haute que le bateau devant le passage protégé : à traiter en même temps que le carrefour Tardy.
 - Carrefour Market/ théâtre J. Richard : grilles en fer galvanisé entourant les arbres de l'av. St Jean réparées par la régie des espaces verts.

· Commission « Environnement / Aires de jeux / Friches » :

- Espace François D'ORBAY : une visite sur site a eu lieu.
- Friche Depoutot : présence de rats quand il pleut.
- Avenue de la Rochelle : projet d'aménagement?
- Ruisseau Le Romagné: son entretien reste de la responsabilité des riverains.
- Immondices rue du Sud : entretien non effectué

• Commission « festival de la Biodiversité Biologique et Culturelle » :

Une dizaine de réunions ont eu lieu à ce sujet. Ce festival sur le thème de l'arbre, sera nommé : « Teci Verdi » (Diversité à l'envers) Cette manifestation aura lieu du 8 au 11 juillet 2010 à Pré-Leroy.

Face à l'inquiétude de la commission en terme de participation et mobilisation du quartier, Nicolas Marjault, Adjoint au Maire à la Culture, propose de réunir à la Mairie les différents acteurs : Conseil de quartier, Centre Socio - Culturel, écoles,...afin de partager les différentes pistes de travail.

7/ Question et informations diverses

- Bâtiment SNCF av. St Jean d'Angély : dépôt d'ordures, gravats...
- ▶ La Mairie est effectivement au courant. Elle n'a aucun pouvoir sur ce terrain puisqu'il appartient à la SNCF. Néanmoins, la direction a adressé de multiples courriers et est intervenue.

La SIGAP et la SNCF se sont rencontrées à ce sujet et ont trouvé une solution = la pose d'une barrière avec 2 jeux de clés.

M. AGRICOLA, Directeur de la SIGAP va adresser un courrier à la SNCF pour accord.

• Mairie de quartier : Demande de financement d'une table et de chaises pour la Maire de quartier de Saint Florent. La grande table qui était sur place a été récupérée pour une autre « destination ».

Une fiche de proximité a été établie ce soir.

- Rue du Trou d'Enfer : un riverain s'est plaint de la non visibilité au stop rue des Tournelles et a demandé un miroir :
- ▶ le 9/09 : 2 miroirs ont été installés rue du Trou d'Enfer pour une meilleure visibilité à gauche et à droite de cette sortie effectivement difficile.
- ▶ 19/09 : un miroir a été ajouté au débouché de la rue des Tournelles sur la rue Jean Jaurès.
- La Poste de Saint Florent : depuis le 1^{er} octobre 2009, la Poste est ouverte uniquement l'après midi et fermée le matin. Les conseillers demandent d'inverser les heures d'ouverture, en l'ouvrant le matin car elle aurait plus de fréquentation.

Line	pétition	ect	lancée
UHE	Dention	CSL	iancee

• Espaces partagés : Ce sont des espaces numériques que l'on trouvera sur le site de la Ville. Seuls les conseillers de quartier pourront y accéder après s'être identifiés.

Ces espaces comprendront :

- un espace par quartier

 - un espace inter quartiers Ils offriront 3 fonctions: - partage de documents et fichiers: comptes-rendus de commissions, photo, (ex: type PDF) - partage d'un agenda (ex: réunions de commissions et groupes de travail) - Espace d'échange/ forum
Prochaines réunions :
 Bureau : jeudi 17 décembre à 18h30 à la Mairie de quartier CQ : jeudi 14 janvier à 20h30 au CSC

* Pour toute modification ou contestation de ce relevé de conclusions, merci de bien vouloir contacter Sabrina ROUSSEAU au 05.49.78.78.98, avant la prochaine séance.